

AUTODIAGNOSTIC ATTESTANT DE LA CONFORMITE ET DU RESPECT DE LA PROTECTION ANIMALE EN ELEVAGE CAPRIN

Nom de l'exploitation	
Nom de l'éleveur	
Numéro EDE	
Téléphone	
E-mail	
Adresse	
Code Postal	
Ville	

Dans le cadre du Pacte « bio-sécurité-bien-être animal », mesure du plan de relance national :

Afin de pouvoir prétendre à un soutien financier dans votre projet d'investissements de biosécurité et pour le bien-être animal sur votre élevage, il vous est demandé d'être en conformité avec la réglementation de protection des animaux en élevage en vigueur. Pour ce faire, vous devez être en conformité sur tous les points suivants (insérer une coche dans les colonnes Conforme/Non-conforme) :

I. NE PAS SOUFFRIR DE FAIM ET DE SOIF	Conforme	Non conforme
1 J'ai une conduite d'élevage et des équipements qui assurent une alimentation et un abreuvement conforme aux besoins quotidiens des animaux : ils présentent un bon état corporel et sont en bonne santé		
2 Pour limiter les risques de contamination, je maîtrise la propreté et l'hygiène de l'eau et des aliments que je distribue à mes animaux (distribution et équipements associés)		
3 Je maîtrise le bon fonctionnement des équipements permettant l'alimentation et l'abreuvement de mes animaux		
II. NE PAS SOUFFRIR D'INCONFORT	Conforme	Non conforme
1 Pour leur confort, lorsque cela est possible et nécessaire (conditions extrêmes, plein air), mes animaux disposent d'un abri naturel ou artificiel		
2 Pour éviter toute évasion des animaux et risques d'accident, mes animaux sont élevés dans des parcs ou enclos fermés (sauf estive et gardiennage)		
3 Par mesure de prévention, j'utilise des matériaux de construction facilement nettoyables et je tiens mes installations propres		
4 Pour limiter les risques de contamination, j'élimine les déchets organiques de mon exploitation et j'entretiens la litière		
5 Pour leur confort et pour travailler en sécurité et de manière plus agréable, je loge mes animaux dans de bonnes conditions d'ambiance (ventilation, température, luminosité)		
III. NE PAS SOUFFRIR DE DOULEURS, DE BLESSURES OU DE MALADIES	Conforme	Non conforme
1 Pour éviter tout risque d'accident, d'ingestion de corps étranger ou d'évasion, mes animaux doivent être élevés dans des parcs ou enclos fermés et logés en bâtiment élaborés avec des matériaux non-blessants		
2 Je ne réalise pas d'intervention douloureuses en dehors de celles autorisées dans le respect de pratiques d'élevage sans souffrance ou dommages importants ou durables		
3 Je maintiens mes animaux en bonne santé, je soigne ou appelle mon vétérinaire dès qu'un animal semble malade ou blessé et met en place tout traitement nécessaire et adapté		
4 J'isole mes animaux malades ou blessés dans un espace adapté si leur état ne leur permet pas de rester avec le groupe		
5 Je tiens à jour et conserve sur mon exploitation un registre indiquant tout traitement médical effectué et les mortalités observées		
IV. POUVOIR EXPRIMER DES COMPORTEMENTS APPROPRIÉS AUPRÈS DE L'ELEVEUR	Conforme	Non conforme
1 Exploitant sur mon élevage, moi, mes associés et/ou salariés présents sur l'exploitation avons les compétences pour s'occuper des animaux		
2 J'ai, sur mon exploitation, un nombre de personnes suffisant et cohérent pour s'occuper de mes animaux		

NB : si vous êtes adhérent à la version 2021 du Code Mutuel des Bonnes Pratiques en Elevage Caprin, il n'est pas nécessaire de remplir cette grille, l'attestation de visite du Code Mutuel suffit.

SIGNATURES

Je soussigné.e, auteur de la présente demande, certifie exacts les renseignements qui précèdent.

À :

Le : / / 20.....

Signature(s) du demandeur, du représentant légal en cas de forme sociétaire, de tous les associés en cas de GAEC :